

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2002

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université d'adopter les États financiers au 31 mai 2002, selon le document A-16/927^e/624 déposé aux archives.

E-927-6 ÉTATS DU TRAITEMENT 2001-2002 EN VERTU DE LA LOI 95

Le Comité exécutif

1. approuve le *Rapport des vérificateurs sur l'état du traitement exigé en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, tel que présenté au document A-16/927^e/625 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, à signer ce rapport pour et au nom de l'Université.

E-927-7 CRÉATION DE LA CHAIRE PHARMACEUTIQUE MICHEL-SAUCIER SUR LA SANTÉ ET LE VIEILLISSEMENT

Le Comité exécutif

1. approuve la création de la *Chaire pharmaceutique Michel-Saucier sur la santé et le vieillissement de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/927^e/623 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer la convention de création de la Chaire, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-927-8.1 RATIFICATION DE LA CONVENTION UNANIME DES ACTIONNAIRES D'UNIVALOR INC.

Le Comité exécutif

1. approuve et ratifie la convention unanime des actionnaires, selon le document A-16/927^e/626.1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal, la convention unanime des actionnaires.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-8.2 CESSION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'UNIVERSITÉ
DANS LA TECHNOLOGIE INDICATEUR DE PRIONS À VALORISATION-
RECHERCHE, S.E.C.

Le Comité exécutif

1. approuve la cession de tous les droits, titres et intérêts détenus par l'Université dans la technologie « Indicateur de prions » à Valorisation-Recherche, s.e.c., dans le cadre de la Convention de création de cette société en commandite intervenue le 1^{er} novembre 2001, selon le document A-16/927^e/628 déposé aux archives;
2. autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, à signer tous documents nécessaires pour donner plein effet à cette cession.

E-927-8.3 PRÉ-AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE TRANSFERT DE
TECHNOLOGIES À VENIR

Le Comité exécutif

- 1) autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré :
 - a) à conclure et signer au nom de l'Université de Montréal, toute convention de transfert de droits de propriété intellectuelle, dont des contrats de licences, des actions ou parts d'entreprises dérivées, ainsi que des ententes de partage, de gestion de propriété intellectuelle, etc. à Valorisation-Recherche, s.e.c., selon les modèles qui auront été visés par le Bureau des affaires juridiques, le tout découlant de la convention de Société en commandite, Valorisation-Recherche, s.e.c. intervenue le 1^{er} novembre 2001;
 - b) à signer tout document accessoire à toute telle convention de transfert et à poser tout acte ou geste requis pour donner effet à la présente résolution, notamment la signature de toute cession de brevets et de procurations aux agents de brevets, ainsi que l'endossement de certificats d'actions ou de parts d'entreprises dérivées;
- 2) demande à la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, de faire rapport, dans les trois mois suivant la fin de chaque année financière de Valorisation-Recherche, s.e.c., sur les transferts intervenus en cours d'année.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-8.4 DÉSIGNATION D'UN TROISIÈME REPRÉSENTANT DE L'UNIVERSITÉ AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNIVALOR INC.

Le Comité exécutif désigne M. Jacques Bougie membre du conseil d'administration de Univalor inc.

E-927-9 LICENCES NON-EXCLUSIVES POUR LA TECHNOLOGIE SILC

Le Comité exécutif

1. approuve la signature de la licence à comSCORE Networks Inc., selon le document A-16/927^e/631 déposé aux archives;
2. autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, à signer, le cas échéant, toute autre licence non exclusive portant sur cette Technologie appelée SILC, et nantie de conditions similaires.

E-927-10 CONSORTIUM INTERUNIVERSITAIRE CONCERNANT LE PORTAIL DE
DIFFUSION DES REVUES ÉLECTRONIQUES

Le Comité exécutif approuve le principe de la constitution du Consortium Érudit.

E-927-11 DÉLÉGATION DU POUVOIR DE CONSENTIR DES LICENCES NON-EXCLUSIVES
À DES FINS AUTRES QUE COMMERCIALES

Le Comité exécutif

1. approuve la délégation au vice-recteur à la recherche, M. Alain Caillé, à la vice-rectrice adjointe à la recherche et directrice du Bureau de la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, ainsi qu'au directeur du Bureau de Liaison Entreprises-Université (BLEU), M. Jean-Yvon Timothy, dans les limites fixées pour la signature des contrats de recherche par l'article 12 du Règlement concernant certains contrats de l'Université et l'article 3.1 de sa Directive d'application, du pouvoir de consentir, pour et au nom de l'Université, toute licence non-exclusive irrévocable à toute partie à un contrat dont la finalité est la recherche, conclue
 - (i) avec un partenaire qui serait une institution ou une entreprise commerciale. Dans ce cas, la licence serait accordée à des fins de recherche interne exclusivement et ne pourrait être transférée ou cédée qu'à l'un des affiliés du cocontractant;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

ou

- (ii) avec un partenaire qui serait un organisme gouvernemental, dont un ministère. Dans ce cas, la licence accordée pourrait permettre exclusivement de reproduire, d'adapter, de publier ou de communiquer au public les résultats présentés dans les rapports de recherche pour toutes fins non commerciales. Elle ne pourra être transférée ou cédée à quiconque, à l'exception des autres organismes gouvernementaux ou para gouvernementaux du même gouvernement;
2. demande aux personnes autorisées ci-haut de faire rapport, dans les trois mois suivant la fin de chaque année financière, sur toutes les approbations qu'elles auront faites en cours d'année pour de telles licences, dans le cadre de la présente résolution;
3. autorise les mêmes personnes à signer tous les documents et à poser tous les actes requis pour donner effet à la présente résolution, pour et au nom de l'Université.

E-927-12

INVESTISSEMENT DE 12 MILLIONS \$ POUR MODERNISER LE CENTRE
D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. autorise un projet de 12 millions de dollars pour la remise à niveau des installations du Centre sportif de l'Université de Montréal (CEPSUM). Le financement sera assuré par un octroi de 6 millions du Gouvernement du Québec, programme Québec-Municipalités, une somme de 4 millions provenant d'une entente de service conclue avec la Ville de Montréal et une somme de 2 millions provenant des surplus générés par l'opération du CEPSUM;
2. confirme l'engagement de l'Université de Montréal à assumer les coûts d'opération et d'entretien de l'infrastructure une fois les travaux terminés;
3. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer les documents nécessaires, pour et au nom de l'Université.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-14 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'INSTALLATION
D'UN APPAREIL RMN EN CHIMIE-BIOCHIMIE

Le Comité exécutif retient les services du bureau d'ingénieurs (mécanique et électricité) GROUPE-CONSEIL EME-BPR, pour la réalisation du projet d'installation d'un appareil RMN en chimie-biochimie, selon le document A-16/927^e/636 déposé aux archives.

E-927-15 NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES

Le Comité exécutif nomme Mme Francine Bourget directrice générale de la Direction des ressources humaines, pour un mandat de cinq ans, à compter du 15 octobre 2002 et jusqu'au 14 octobre 2007.

E-927-15.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS
ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/927^e/622.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-927-15.3 DÉMISSIONS DE PROFESSEURS

Le Comité exécutif

1. accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-16/927^e/637.1 déposé aux archives;
2. transmet au Conseil de l'Université la démission des professeurs dont les noms paraissent au document A-16/627^e/637.2 déposé aux archives conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/927^e/637.2.1 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-15.4 DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR, DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT, DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL ET DE L'INSTITUT DE GÉRIATRIE

Le Comité exécutif désigne, pour un mandat de trois ans débutant le 17 octobre 2002 :

1. Mme Hélène David, professeure titulaire au Département de psychologie, M. Vincent Castellucci, vice-doyen de la Faculté de médecine et M. Jacques Turgeon, doyen de la Faculté de pharmacie, représentants de l'Université de Montréal au conseil d'administration de l'Institut de cardiologie de Montréal;
2. M. Robert Amyot, vice-doyen de la Faculté de médecine, et Mme Jocelyne St-Arnaud, professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières, représentants de l'Université au conseil d'administration de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont;
3. M. Robert Thivierge, vice-doyen de la Faculté de médecine et M. Jacques Turgeon, doyen de la Faculté de pharmacie, représentants de l'Université au conseil d'administration de l'Hôpital du Sacré-Cœur;
4. M. Joseph Hubert, doyen de la Faculté des arts et des sciences, représentant de l'Université au conseil d'administration de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

E-927-15.5 NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Le Comité exécutif nomme M. Fernand Roberge, vice-doyen à la Faculté des études supérieures, membre du conseil de la Faculté de l'éducation permanente pour un mandat de quatre ans échéant 31 mai 2006.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la 927^e séance
tenue le 15 octobre 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 novembre 2002

E-927-16.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/927^e/640 et 640.1 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-927-16.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/926^e/641 (série 641 à 641.10) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance